



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 juin 2024

[BAROMÈTRE 2024 - LES FRANÇAIS ET LA PAIE]

La simplification du bulletin de paie ne passera pas uniquement par la suppression de ses lignes, selon une étude Ipsos pour PayFit

- Quelques semaines après les annonces de Bercy sur la suppression de lignes du bulletin de paie, PayFit dévoile, dans son baromètre annuel réalisé avec Ipsos, que la majorité des actifs sont principalement gênés par les intitulés inscrits sur leur fiche de paie, loin devant le nombre de lignes.
- Une complexité qui a un impact sur la vie quotidienne des Français notamment lorsqu'il s'agit de calculer leurs droits à la retraite (21%) ou de déclarer leurs impôts (16%).
- Par ailleurs, deux tiers des actifs ne font pas entièrement confiance à leur entreprise pour émettre des fiches de paie. La véritable simplification passe par une meilleure compréhension des informations essentielles, permettant ainsi de renforcer la confiance des employés envers leur employeur.

Afin d'évaluer la capacité des Français à déchiffrer leur bulletin de paie, PayFit, solution de gestion de la paie et des RH pour les TPE/PME, en partenariat avec Ipsos Digital, a mené une [enquête auprès de 1000 répondants](#), dont 657 actifs du 26 au 29 avril 2024, peu de temps après la présentation du projet de loi sur la simplification de la vie économique qui vise réduire le nombre de lignes du bulletin de paie.

Simplification du bulletin de paie : un défi toujours prioritaire

Alors que le projet de loi doit être examiné à compter de ce lundi 3 juin par le Sénat, 4 Français sur 5 trouvent encore la fiche de paie trop complexe. Parmi les actifs qui reçoivent une fiche de paie, 63% déclarent ne pas savoir totalement déchiffrer leur bulletin de paie, 56% le comprennent partiellement et 7% ne le comprennent pas du tout.

La majorité des actifs sont gênés principalement par les intitulés inscrits sur leur fiche de paie (49%), suivis par le nombre de lignes (31%) et les différents montants présents (24%). Ces chiffres soulignent la nécessité de rendre le bulletin de paie plus lisible et compréhensible, et avant même de le raccourcir.

L'impact de la complexité du bulletin de paie sur la vie quotidienne des Français

Les incompréhensions des fiches de paie compliquent les démarches administratives : **près de deux tiers des Français actifs (65%) ressentent des impacts dans leur quotidien liés à la complexité de leur fiche de paie**, notamment pour le calcul des droits à la retraite (21%), les indemnités suite à un arrêt maladie (19%) et la déclaration d'impôt (16%). Ces incompréhensions touchent toutes les tranches d'âge, soulignant un problème généralisé.

Le montant net social : une réforme encore méconnue par près de la moitié des actifs

Introduit en juillet 2023, le montant net social a pour but de simplifier les démarches administratives des salariés. Cependant, **près de la moitié des actifs (41%) ne comprennent pas encore pleinement cette nouvelle ligne sur leur fiche de paie**. Bien que ce chiffre montre une amélioration par rapport à l'année dernière, où 24% ne savaient pas de quoi il s'agissait, il est clair que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour une meilleure compréhension de cette réforme.

Simplification versus compréhension : un enjeu de confiance

Le chantier de la simplification du bulletin de paie peut avoir un impact significatif sur la confiance des salariés envers leur employeur. **Seulement un tiers des actifs français fait totalement confiance à son entreprise pour émettre des fiches de paie justes**. La suppression des lignes sur le bulletin de paie, si elle n'est pas compensée par une meilleure compréhension de ce dernier, peut engendrer une perte d'informations et entraver la confiance des salariés envers leur employeur.

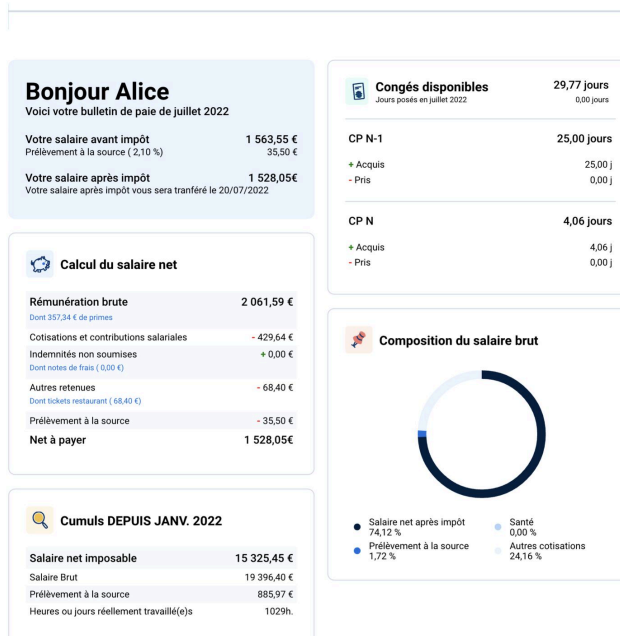
"La simplification du bulletin de paie ne peut pas se limiter à la réduction du nombre de lignes. Chaque salarié en France a besoin d'une fiche de paie claire et compréhensible pour mieux gérer son quotidien et ses droits", a déclaré **Firmin Zocchetto**, co-fondateur et CEO de PayFit. "Chez PayFit, nous avons développé une solution innovante qui vise à clarifier les informations essentielles et à moderniser la présentation des bulletins de paie. En rendant la fiche de paie plus accessible, nous contribuons aussi à fluidifier les relations en entreprise et à renforcer la confiance des employés."

Cette nouvelle édition du baromètre vient donc renforcer la conviction de PayFit qu'une clarification de la fiche de paie est nécessaire.

Il est également crucial de faire de la pédagogie pour expliquer les éléments qui composent la rémunération afin de garantir une compréhension complète par tous les salariés.

Depuis septembre 2022, PayFit propose une nouvelle version du bulletin de paie ayant pour objectif de simplifier la

BULLETIN DE PAIE
EN EUROS - juillet 2022



lecture grâce à un design plus clair et compréhensible, avec notamment l'ajout d'une première page qui résume les principaux éléments qui composent la rémunération.

À propos de PayFit

Lancée en 2016, PayFit est une entreprise française qui ambitionne, via une solution SaaS, de faciliter une tâche considérée comme complexe et chronophage : la gestion de la paie et des ressources humaines. Fondée par Firmin Zocchetto (CEO), Ghislain de Fontenay et Florian Fournier, l'entreprise a levé 434 millions d'euros, auprès de Xavier Niel, d'Accel, d'Eurazeo Growth, de BpiFrance et de General Atlantic, lui permettant ainsi de soutenir son ambition de croissance et de développement. Implantée dans 3 pays (France, Espagne et Royaume-Uni), PayFit emploie actuellement plus de 850 personnes en Europe qui accompagnent 16 000 TPE et PME dans la gestion de leurs paies et de leurs ressources humaines.

www.payfit.com

À propos d'Ipsos

Ipsos est l'une des plus grandes entreprises du marché des études dans le monde, présente dans 90 marchés et comptant 18 000 collaborateurs. Nos chercheurs, analystes et scientifiques sont passionnément curieux et ont développé des capacités multi-spécialistes qui permettent de fournir des informations et des analyses poussées sur les actions, les opinions et les motivations des citoyens, des consommateurs, des patients, des clients et des employés.

Nos 75 solutions s'appuient sur des données primaires provenant de nos enquêtes, de notre suivi des réseaux sociaux et de techniques qualitatives ou observationnelles. Notre signature « Game Changers » résume bien notre ambition d'aider nos 5 000 clients à évoluer avec confiance dans un monde en rapide évolution.

Créé en France en 1975, Ipsos est coté à l'Euronext Paris depuis le 1er juillet 1999. L'entreprise fait partie des indices SPF 120 et Mid-60 et est éligible au service de règlement différé (SRD).

www.ipsos.com

Méthodologie

Sondage Ipsos.Digital pour PayFit, réalisé selon la méthode des quotas auprès d'un échantillon de 657 personnes actives professionnellement, représentatif de la population française, du 26 au 29 avril 2024.

Contacts presse

Agence Format pour PayFit

mallaurysavoie@agenceformat.com - +33 6 61 96 67 18

claire.doisy@agenceformat.com - +33 6 21 56 44 87